

Modèle de calcul de la vitesse maximale du constructeur (tout véhicule)

(Entête du constructeur)

La vitesse maximale théorique se calcule à partir du régime de puissance maximale du moteur. La vitesse maximale théorique permet d'évaluer la conformité du véhicule à l'annexe I de la directive 95/1/CE modifiée relative à la vitesse maximale ainsi que la catégorie internationale du véhicule ou à l'annexe X du règlement UE n°134/2014.

Les tolérances à appliquer entre la vitesse théorique et les prescriptions réglementaires sont celles de la 95/1/CE modifiée ou du règlement UE n°134/2014.

Véhicule

- Catégorie :
- Marque :
- N° de série :

Moteur - Marque / Type :

- Régime de puissance maximale du moteur $R_{Pmax} =$ tr/min⁻¹

Transmission :

Boîte de vitesse

Vitesse	R1	R2	...	Rn	RT
1					
2					
...					
N					RTmax

RT = Rapport total = $R1 \times R2 \times \dots \times Rn$

RTmax = Rapport total pour atteindre la vitesse maximale

Transmission continue

Vitesse	R1	R2	...	Rn	RT
Variateur minimal					
Variateur maximal					

RTmax = RT (Variateur maximal)

Suspension :

- Pneumatiques :
- Dimensions :
- Circonférence de roulement : Circ. = m

Vitesse maximale théorique :

$V_{max} = 1,2 \times R_{Pmax} \times RT_{max} \times Circ. \times 60/1000 =$ km/h

Fait à , le

Signature (le constructeur)